

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de  
l'agroalimentaire et de la forêt

NOR : **ASRG1622766 A**

ARRÊTÉ du **08 AOUT 2016**

**fixant la date des élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil national de l'ordre des vétérinaires**

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R. 242-5, R. 242-20 et suivants ;

Sur proposition du Directeur général de l'alimentation,

Arrête

**Article 1<sup>er</sup>**

La date des élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil national de l'ordre des vétérinaires est fixée au 22 novembre 2016.

Le nombre de postes à pourvoir sera de six.

**Article 2**

Le Directeur général de l'alimentation au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Paris, le **08 AOUT 2016**

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,  
porte-parole du gouvernement

Le directeur général adjoint de l'alimentation  
Chef du service de la gouvernance  
et de l'international  
CVO  
Loïc EVAÏN